

Contribution à l'enquête publique environnementale sur le projet d'AFSB.

Association LGVEA

26 août 2024

L'association LGVEA, par le biais de son Conseil d'Administration, **réaffirme son opposition au projet d'Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux**. Nous jugeons en effet que ce projet n'a pas démontré son utilité pour favoriser les transports du quotidien et qu'il présente plusieurs risques pouvant abimer : la nature, la biodiversité et les cours d'eaux des Graves et de l'Arruan; l'aménagement des communes concernées par le projet avec des travaux impactant les réseaux routiers et d'énergie de la zone ; le tissu social et économiques avec des coûts qui seront supportés par la population Girondine et fondus dans le financement du GPSO.

Nous commençons par dénoncer le rythme de consultation imposées par le calendrier ainsi que le déni démocratique ayant lieu en ce moment pendant le déroulement de cette enquête publique. Initialement prévue entre le 15 juillet et le 13 août, il nous a semblé révoltant de demander l'avis de la population alors qu'il est de notoriété qu'en période estivale la participation est amoindrie du fait notamment des vacances et en particulier cette année de l'organisation des Jeux Olympiques. Nous remercions donc les commissaires enquêteurs d'avoir accédé à notre requête de prolongation de cette enquête publique qui enregistre à l'heure de la rédaction de cette lettre plus de 2200 contributions, démontrant

l'intérêt populaire pour ce sujet. Cette prolongation montre par ailleurs l'importance d'avoir des périodes longues de consultation (plus d'un mois) car début août leur nombre s'élevaient à un peu plus de 800.

Cependant, ce moment supplémentaire d'expression populaire est éclipsé par le début de « travaux préparatoires aux AFSB » de déviation de réseaux d'eau et de gaz, entre autres à Cadaujac et à Saint-Médard-d'Eyrans. Jouant de manière intolérable sur une ambiguïté des véritables maîtres d'ouvrage (Syndicats des Eaux, Terega ou SGPSO ?), les travaux réalisés sur ce premier semestre 2024 montrent une volonté de passage en force des promoteurs du GPSO.

Ces travaux viennent également dans un moment où un recours juridique est en cours pour contester l'utilité même de ces aménagements. En effet, l'utilité publique de ces AFSB est remise en cause par notre association mais également par plusieurs élus qui demandent un moratoire sur ces aménagements. À aucun moment SNCF Réseau n'est capable de démontrer avec précision l'utilité pour les transports du quotidien de la troisième voie de rails voulue par ce projet. Au contraire, ces travaux avancent plutôt un favoritisme pour les lignes à grande vitesse où deux voies seraient réservées à la grande vitesse contre une seule pour les transports du quotidien.

Configuration des voies et du quai permettant la cohabitation du service à grande vitesse et des TER *[Source : Egis, 2012]*



Le projet d'AFSB représente également pour nous des risques pour notre faune, notre flore locale ainsi que pour l'environnement urbain et humain. Au milieu d'une étude d'impact difficilement lisible (plus de 4000 pages sans pièce présentant le projet de manière complète, plusieurs incidences oubliées, des informations éparpillées...), notre attention se porte sur la reconnaissance **d'une dette écologique** concernant plusieurs espèces de notre région dont une en danger : le vison d'Europe, le crapaud calamite et la cistude d'Europe. La largeur de la zone d'étude de biodiversité s'est retrouvée progressivement réduite du début des années 2010 à 2022, allant de 3km autour des voies en 2010-2012 à 300m en 2022, réaffirmant pour nous l'envie de minimiser les impacts négatifs du projet afin de le montrer sous le meilleur jour.

La création d'une nouvelle infrastructure ferroviaire, tant sur la période des travaux que sur la période d'usage aura des effets significatifs et dévastateurs sur la faune et la flore présentes. La ligne ferroviaire va couper de nombreuses continuités écologiques et hydrauliques dans une zone très riche en estives et en ruisseaux avec des risques de pollutions potentielles non maîtrisées.

Enfin, nous soulignons avec importance que dans le dossier présenté, nous observons une absence de raison impérieuse d'intérêt public majeur pour la conduite de ce projet. La recherche de solutions alternatives à ce projet est plus qu'insuffisante et ne saurait justifier pour nous la continuité de ce projet.

À cette lettre, nous adjoignons également la contribution de M. Jean-Robert Thomas, ancien président et membre d'honneur de l'association. Son travail complet sur les nuisances sonores générées par le projet démontrent avec force notre scepticisme sur le traitement des nuisances sonores qui viendraient des travaux AFSB sur de longues années (travaux de jour et de nuit), ainsi que sur les dispositifs anti-bruit (définition, dimensions...) et/ou anti-vibrations prévus pour les AFSB dans leur réponse après mise en service.

Ce projet coûteux économiquement, socialement, démocratiquement et surtout écologiquement est un passage en force de la part de promoteurs voulant faire fi du travail sérieux des associations et des collectifs de citoyens rassemblés autour de ce sujet. Si le projet arrive à son terme il laissera des blessures graves sur notre écologie locale, mais également sur l'aménagement de notre territoire, sur l'organisation de la vie sociale dans les communes avoisinant le tracé. Enfin, ce projet risque de créer un ressentiment plus grave pouvant nourrir une colère générale remettant en cause nos institutions judiciaires et notre organisation républicaine.

L'association LGVEA émet donc pour toutes les raisons susnommées un avis défavorable sur le projet d'Aménagements Ferroviaires au Sud de Bordeaux.

Le Conseil d'Administration de LGVEA